



**Les Amis
de la Terre**

Guide à destination des collectivités territoriales : développer les filières courtes d'écomatériaux

Montreuil, le 3 juin 2010 - Les Amis de la Terre publie un nouveau guide sur le développement des écomatériaux, avec le soutien de plusieurs associations de collectivités territoriales. Y sont proposées des pistes d'actions pour soutenir l'émergence de filières locales d'écomatériaux et leur utilisation dans les constructions et réhabilitations de bâtiments : soutien aux professionnels, aides aux particuliers, sensibilisation, information, politiques d'achats publics notamment.

Le dernier projet de loi Grenelle 2, qui doit encore passer en commission mixte paritaire, aborde du bout des lèvres la question des écomatériaux dans ses articles 4 et 71. Aucune mesure concrète n'y est proposée qui pourrait réellement soutenir le développement des écomatériaux dans la construction et la réhabilitation des bâtiments. La seule réelle avancée est que le mot « écomatériaux » existe maintenant dans un texte ayant une valeur juridique.

Pour Martine Laplante, Présidente des Amis de la Terre, « *Les solutions sont dans les territoires : initiatives citoyennes, associations locales, actions des collectivités territoriales. Nous ne pouvons pas attendre que les solutions viennent des avancées législatives. Nous mettons donc toute notre énergie dans le soutien à ces initiatives locales, respectueuses de l'environnement et intégrées dans un développement social au bénéfice de tous.* »

Bois, paille, chanvre, lin... les écomatériaux font de plus en plus parler d'eux. Mais il est encore complexe de se les approprier et de les utiliser sans information adéquate ou ressources financières suffisantes. Le guide *Développer les filières courtes d'écomatériaux*¹ donne des clefs aux collectivités territoriales pour soutenir l'émergence et la structuration de filières locales d'écomatériaux pour les constructions et rénovations de bâtiments.

Exemples concrets et explications pratiques sont détaillés pour les thèmes suivants :

- Le soutien aux acteurs professionnels ;
- Les incitations à l'amélioration de l'habitat ciblées sur l'utilisation des écomatériaux ;
- Les achats publics et l'utilisation des écomatériaux par les collectivités territoriales ;
- L'information et la sensibilisation du grand public et des professionnels ;
- La structuration et le soutien aux filières courtes d'écomatériaux.

« *Pour les collectivités territoriales engagées sur des chantiers publics respectueux de l'environnement, les écomatériaux constituent un outil stratégique et incontournable, développe Cyrielle den Hartigh, chargée de campagne Habitat Écologique aux Amis de la Terre. Parce qu'ils sont susceptibles d'apporter des réponses à la crise climatique tout en s'inscrivant dans un développement local durable, il est important de soutenir leur émergence. .* »

Télécharger le guide : <http://www.amisdela terre.org/Developper-les-filières-courtes-d.html>

Contact presse : Caroline Prak, 01 48 51 18 96 - 06 86 41 53 43

¹ Le guide a été réalisé avec le soutien de la Caisse des dépôts, l'association des Régions de France, l'assemblée des Communautés de France, l'association des Maires des Grandes Villes de France et la Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France.